



**SERVICES**

## NOS SERVICES

Dhis Industrie propose des services de qualité pour vous accompagner tout au long du cycle de vie de vos systèmes de transport interne. Ainsi, nous assurons non seulement la maintenance préventive ou le contrôle périodique de vos systèmes de levage et de manutention, mais nous pouvons également moderniser vos installations ou déterminer leur durée de vie.

- Maintenance préventive
- Contrôle périodique
- Durée de vie selon le calcul S.W.P.
- Modernisation et rétrofit



# MAINTENANCE PRÉVENTIVE

Ohis Industrie vous propose un contrat de maintenance préventive réalisé « sur mesure » et conçu spécialement pour améliorer la sécurité et la productivité de vos équipements. Cela permet de réduire au maximum les temps d'arrêt imprévus sur site. Cela se fait généralement après l'inventaire des systèmes de levage et le calcul du Safe Working Period (S.W.P.). Cela implique de prendre en compte différents paramètres tels que l'intensité d'utilisation de vos ponts, ainsi que l'environnement d'utilisation ou encore les recommandations du constructeur.



## Pourquoi mettre en place un plan de maintenance préventive ?

La mise en place d'un plan de maintenance préventive réduit le risque d'accident et permet de connaître régulièrement l'état de vos installations afin d'y apporter les actions correctives adéquates en cas de nécessité. Vous optimisez ainsi non seulement la sécurité, mais vous gagnez aussi du temps, de la productivité et de l'argent. De plus, l'entretien préventif vous permet de répondre aux exigences légales et de prolonger la période de garantie de vos systèmes de levage et de manutention.

# CONTRÔLE PÉRIODIQUE

Ohis Industrie vous assiste dans le contrôle périodique de vos systèmes de levage et de manutention, afin de garantir votre sécurité et celle de vos employés. Le contrôle périodique par un organisme de contrôle indépendant reconnu est donc une obligation légale, tant lors de la mise en service que lors des contrôles périodiques. Vous recevez ensuite un certificat de contrôle de la part de l'organisme de contrôle.

## Quels sont les types de contrôles périodiques à prendre en compte ?

### ▪ Lors de la mise en service

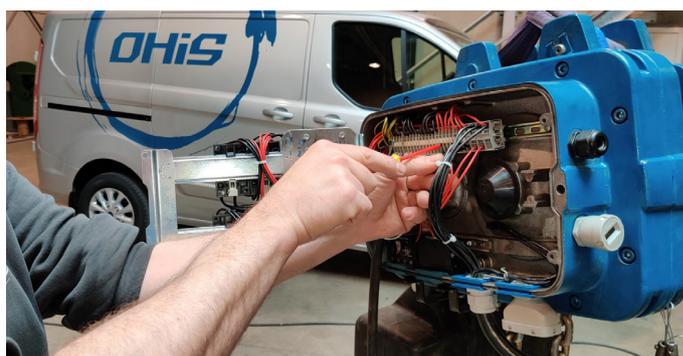
Le premier contrôle périodique est le contrôle de mise en service. Cela signifie que les systèmes de levage et de manutention doivent être contrôlés avant d'être mis en service. Ce type de contrôle doit également être effectué après un incident ou une modification importante qui aurait pu affecter la sécurité de l'installation.

### ▪ Lors de l'utilisation

En plus des contrôles effectués lors de la mise en service, les appareils de levage et de manutention doivent également faire l'objet de contrôles et de vérifications lorsqu'ils sont utilisés. Les appareils de levage doivent être contrôlés trimestriellement par un organisme de contrôle indépendant reconnu à cet effet par le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, tel que Vingotte, Normec, ACEG ou BTV. Les appareils de manutention, par contre, ne doivent être contrôlés qu'une fois par an par une personne agréée qui vérifie le bon fonctionnement de l'appareil de levage. En utilisant le code QR ci-dessous, vous trouverez une liste des services externes agréés qui sont autorisés à effectuer des contrôles techniques sur le lieu de travail en Belgique.

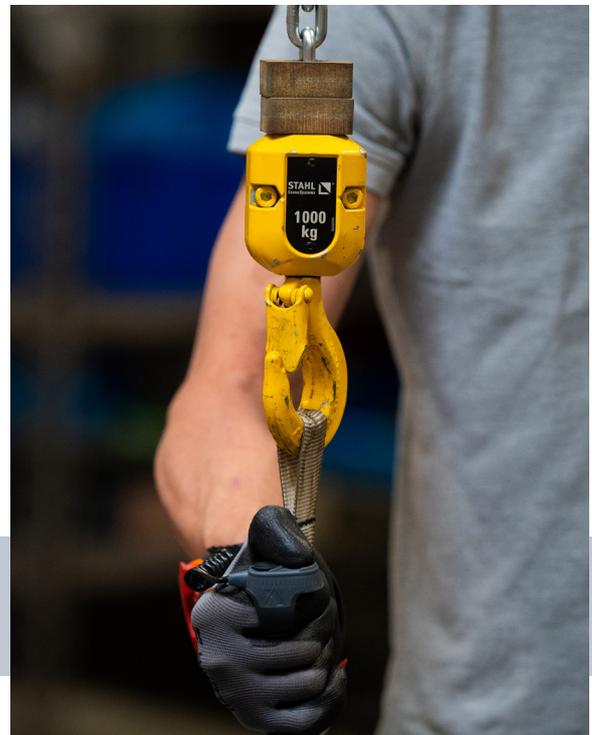


- **La durée de vie restante et une révision générale**  
La durée de vie restante du palan est déterminée par le calcul de la durée de vie restante, également connue sous le nom de Safe Working Period (S.W.P.).



# DÉTERMINATION DE LA DURÉE DE VIE SELON LE CALCUL S.W.P.

Aucune machine n'a une durée de vie infinie. Les fabricants de palans sont donc tenus d'indiquer la durée de vie théorique (S.W.P.) dans chaque manuel. Une fois cette durée de vie écoulée, les palans doivent faire l'objet d'une inspection complète.



## Pourquoi déterminer la durée de vie ?

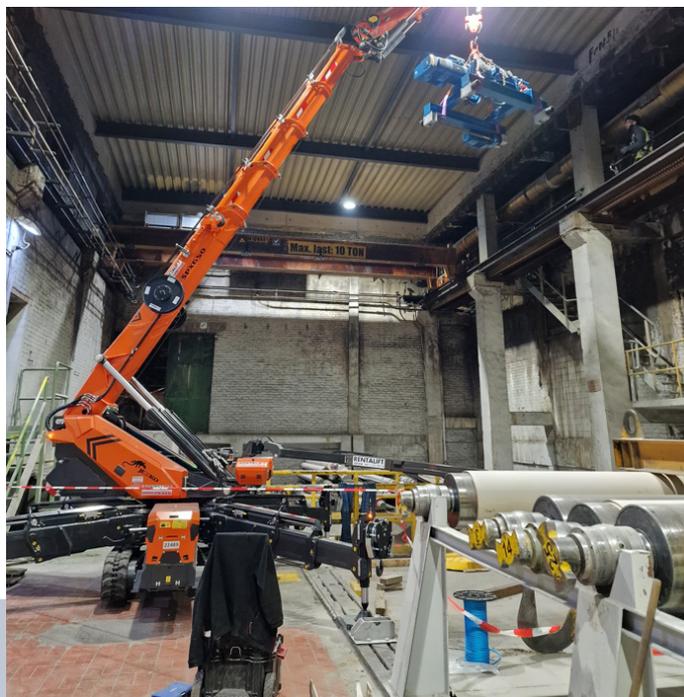
La détermination de la durée de vie du palan permet de garantir que votre appareil de levage se trouve dans un état "sûr" et qu'aucune pièce non visible lors des entretiens ait dépassé sa durée de vie théorique. Le calcul S.W.P. doit donc être réalisé au moins une fois par an et doit être documenté.

Après avoir atteint ou dépassé sa durée de vie, le palan doit être mis hors service immédiatement pour éviter tout risque d'incident.

# MODERNISATION ET RÉTROFIT

Ohis Industrie vous propose une offre sur mesure de modernisation de vos installations, si elles ont atteint ou dépassé leur durée de vie, ou si elles ont subi des dommages.

La modernisation ne permet pas seulement d'améliorer l'efficacité, mais elle réduit également les conséquences financières au minimum et garantit que votre installation est conforme aux réglementations actuelles.



Nous proposons deux types de modernisation :

- **Retrofit:** les pièces actuelles sont utilisées sans avoir besoin de modifier la programmation.
- **Revamping:** les pièces actuelles sont utilisées en apportant les modifications nécessaires au niveau programmation.



## Pourquoi opter pour la modernisation de vos systèmes de levage ou de manutention ?

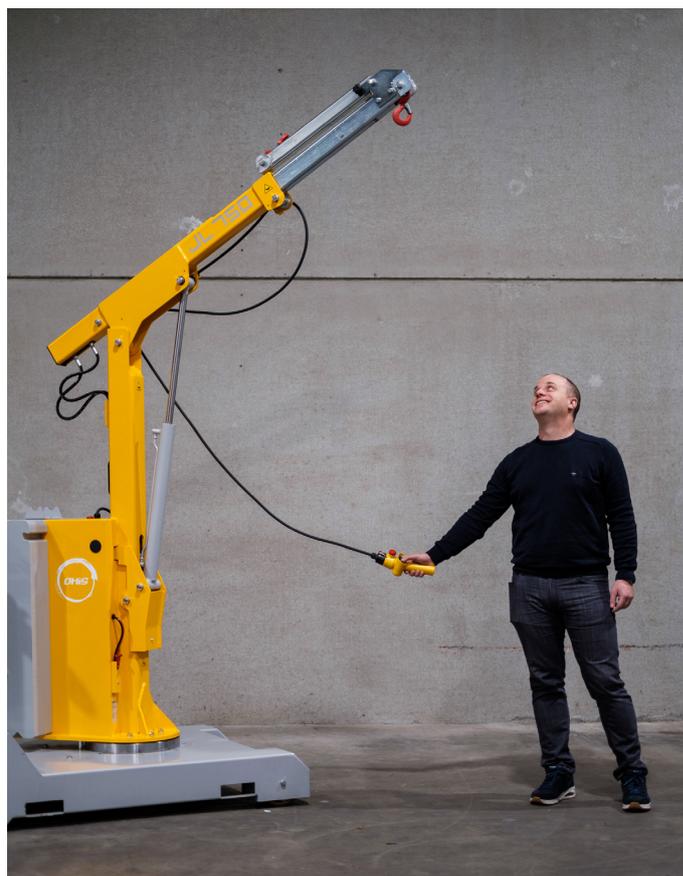
- **Qualité** : mise à jour aux nouvelles normes des programmes utilisés.
- **Efficacité** : Gain de temps pour les opérateurs qui disposeront des outils technologiques adaptés à l'évolution du procédé.
- **Rentabilité** : Suppression des arrêts de production en cas de panne nécessitant des pièces de rechange moins couramment disponible ou plus disponible.
- **Sécurité** : remplacement de logiciels vétustes par les dernières mises à jour afin d'éviter la perte de données et la sécurisation de celles-ci, ajout d'accessoires en prévention-sécurité tels que Bluespots, ...

# À PROPOS D'OHIS INDUSTRIE

Dhis Industrie a été fondée en 2019 par Christophe Bontinck, avec l'aide de ses deux associés, Ralph Krips et Luc Kremer.

Grâce à son expérience de plus de 15 ans dans le secteur des engins de levage, Christophe comprend parfaitement ce que vous recherchez chez un partenaire (de levage) :

**des solutions professionnelles pour le transport interne de marchandises, ainsi qu'un excellent service pour garantir leur sécurité et leur bon fonctionnement.**



## COORDONNÉES

Vous avez des questions ou vous souhaitez obtenir plus d'informations sur nos services ?

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse [sales@dhis.be](mailto:sales@dhis.be) ou au +32 2 897 34 64.

Dhis Industrie  
Rue des Foudriers 16  
7822 Ghislenghien

